

Lancement des souscriptions fin septembre

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Justice
**Report du procès
de Kamel «El Boucher»
au 6 octobre**

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4886 - Lundi 23 septembre 2019 - Prix : 10 DA



Déplorant l'instabilité de la législation sur les hydrocarbures

Mourad Preure : «Les pétroliers n'aiment pas les changements de règles»

Page 3

Le soutien problématique d'Ennahda à Kaïs Saïed

Par Mohamed Habili

Amoins que les législatives en Tunisie ne se traduisent elles aussi par un vote sanction aux dépens des partis du système, on risque de voir ces mêmes partis raffer le meilleur des sièges de l'Assemblée, avant de se coaliser sous une forme ou sous une autre, se donnant de la sorte les moyens de dicter leurs choix au président à élire lors d'un deuxième tour dont la date n'est toujours pas fixée, quel que soit ce dernier, Kaïs Saïed ou Nabil Karoui. Cet objectif serait d'autant plus facile à atteindre pour eux que la Constitution tunisienne limite les prérogatives du président de la République aux questions de Défense, de sécurité et de politique étrangère. Toutes les autres compétences, en particulier celles touchant les domaines économiques et sociaux, ne relèvent pas de lui, mais du gouvernement, un déséquilibre dans les pouvoirs dévolus aux deux pôles de l'exécutif dont s'est déjà plaint le premier président élu dans le cadre de cette Constitution, le défunt Béji Caïd Essebsi. Si le régime que cette Constitution institue n'est évidemment pas présidentiel, il n'est pas réellement parlementaire non plus. Tout au plus peut-on le qualifier de pseudo-parlementaire. Dans l'esprit de ceux qui l'ont conçue, tout semble s'être passé comme s'il s'agissait avant tout de ne pas reconduire le régime présidentiel en vigueur au moment de la «révolution» de 2011. Autrement, ç'aurait été de leur part nier que la chute de Ben Ali soit une révolution.

Suite en page 3

Médecins spécialistes exerçant dans le Sud

Bedoui annonce la multiplication par deux et demi des salaires



Le Premier ministre, Nouredine Bedoui, a affiché la détermination du gouvernement à promouvoir les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux pour réduire les disparités en termes de développement. Lire page 2

En prévision de la présidentielle du 12 décembre

Début de la révision des listes électorales

Page 2

Festival national du Melhoun de Mostaganem

Une édition plus riche en activités artistiques

Page 13

Médecins spécialistes exerçant dans le Sud

Bedoui annonce la multiplication par deux et demi des salaires

■ Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a affiché la détermination du gouvernement à promouvoir les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux pour réduire les disparités en termes de développement.

Par Meriem Benchaouia

«**N**ous avons décidé d'axer l'effort national aujourd'hui sur la promotion de ces zones et l'habilita-

Conseil interministériel Présentation du premier Plan national climat

LE PREMIER Plan national climat (PNC) pour la période 2020-2030 a été présenté, samedi, lors d'un Conseil interministériel, présidé par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, pour être présenté ensuite par l'Algérie au «Sommet Action climat 2019» de l'Organisation des Nations unies (ONU), prévu aujourd'hui à New York. Le PNC présenté par la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zahra Zerouati, «se veut un outil pratique pour appliquer la politique nationale de lutte contre les effets négatifs des changements climatiques sur plusieurs domaines vitaux qui se manifestent, souvent, par des variations climatiques brusques, la diminution du niveau de la production agricole, la baisse du niveau de l'eau et la dégradation de sa qualité, la hausse de la demande sur l'énergie et le déclin de la biodiversité, outre une hausse des températures et des incendies de forêt aux graves conséquences sur la santé, voire la vie des citoyens», indique un communiqué des services du Premier ministre. Elaboré par la Commission nationale de l'environnement regroupant plusieurs secteurs concernés, et un groupe d'experts et de chercheurs, le plan en question prévoit 155 opérations et activités visant à s'adapter aux effets des changements climatiques et à les limiter pour la prochaine décennie, notamment à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'intégration de la dimension Climat au sein des différentes politiques publiques de développement. Dans son intervention au terme des débats, M. Bedoui a indiqué que ce plan constituait «un défi national que tout un chacun doit respecter et relever, et un engagement international pris par notre pays pour préserver un environnement mondial sain et contribuer efficacement et de manière responsable, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre», le qualifiant de «bond qualitatif en matière de renforcement de la diplomatie climatique et de la place de notre pays au sein du système international en vigueur dans ce domaine». Le PNC favorisera l'accès aux sources de financement des opérations liées au climat, garanties par les différents mécanismes de financement onusiens, précise le Premier ministre. **Yanis G.**

tion de leurs infrastructures pour la réduction des disparités en matière de développement, à l'échelle nationale», a-t-il dit. A cet effet, le Premier ministre a annoncé la multiplication par deux et demi du salaire des praticiens spécialistes de la santé publique exerçant dans les wilayas du Sud, par rapport à celui de ceux exerçant dans le Nord, outre la généralisation de la prime du service civil. Dans une allocution lue par le ministre de l'Intérieur, Salah Eddine Dahmoune, à l'ouverture de la Conférence nationale sur «le renforcement de la santé dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux», M. Bedoui a fait état également de «la généralisation de la prime du service civil avec l'attribution d'une allocation de 7% du salaire de base pour chaque jour de travail, à ajouter aux frais de mission, appliquée sur quinze jours environ/mois pour chaque fonctionnaire du secteur de la Santé concerné par cette activité». Dans le même contexte, M. Bedoui a annoncé la mise en place d'un système incitatif, au titre du PLF 2020, au profit des médecins privés, des pharmaciens et des laborantins désirant exercer au Sud, en bénéficiant, a-t-il dit, de différents mécanismes de soutien public, d'exonération de taxes et d'impôts, ainsi que de bonification de taux d'intérêt et d'autres facilitations pour l'accès au foncier. Qualifiant ces mesures d'«inédites», le ministre a affirmé



qu'elles «améliorent l'attractivité des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, pour professionnels de la Santé qui doivent comprendre que leur avenir se construit également dans le Sud et non pas uniquement au Nord». «Nous voulons à travers toutes ces mesures assurer une couverture sanitaire globale en vue de combler le déficit dans les différentes spécialités, alléger les souffrances des citoyens et leur éviter de parcourir de longues distances pour bénéficier de soins», a-t-il ajouté. Concernant l'amélioration de la qualité des prestations de santé prodiguées, le Premier ministre fait part de la

signature de 117 conventions de jumelage englobant toutes les spécialités dont 97 dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, outre l'ouverture de 198 postes budgétaires pour l'accès à la formation spécialisée au profit des jeunes médecins généralistes, en particulier ceux âgés de moins de 40 ans, ayant assuré un service effectif pour une durée de 5 ans, au niveau de neuf wilayas du Sud, avec une moyenne de 22 postes pour chaque wilaya. Il s'agit des wilayas d'Adrar, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, El-Oued et Ghardaïa, à condition que cette mesure touche neuf

spécialités prioritaires et très demandées par les citoyens, à savoir : gynécologie-obstétrique, réanimation et anesthésie, médecine interne, chirurgie pédiatrique, chirurgie orthopédique et traumatologique, imagerie médicale et radiologie, pédiatrie et chirurgie générale.

Abandon définitif du financement par planche à billets

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a annoncé la décision de «renoncer définitivement au financement non conventionnel». «Ce sont là les lourdes responsabilités que chacun de nous doit assumer pour la préservation des chances et droits des futures générations, qui ne doivent aucunement être hypothéqués», a-t-il soutenu. Le Premier ministre a ajouté que le gouvernement «œuvre, dans ce cadre, à la préservation de la situation financière de l'Etat et de ses institutions, notamment en cette période décisive et cruciale qui implique pour nous tous, responsables et citoyens, d'être à la hauteur des défis et enjeux posés». «Notre Etat-continent est à la croisée des chemins pour un décollage vers un lendemain meilleur dans tous les domaines vitaux, en concrétisation d'un développement équilibré et de l'équité dans la prestation de services au profit de tous les citoyens», a-t-il souligné. **M. B.**

En prévision de la présidentielle du 12 décembre

Début de la révision des listes électorales

Les préparatifs s'accélérent en perspective du scrutin présidentiel qui devrait avoir lieu le 12 décembre. Après le lancement de l'opération retrait des formulaires de souscriptions pour les candidats à la présidentielle, hier, une nouvelle étape de la révision exceptionnelle des listes électorales a été entamée et s'étalera jusqu'au 6 octobre prochain. Le processus électoral est en marche et les préparatifs s'accroissent depuis l'adoption par le Parlement des lois relatives au régime électoral et à l'Autorité indépendante des élections qui a vu ses membres désignés. En prévision de cette révision exceptionnelle des listes électorales, l'Autorité nationale indépendante des élections, créée en vertu d'une nouvelle loi organique, a invité les citoyennes et citoyens, non inscrits sur les listes électorales, notamment ceux qui auront 18 ans le jour du scrutin, à s'inscrire auprès de la commission communale au niveau de leur commune de résidence. Les électeurs ayant changé de lieu de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de la

commission de révision des listes électorales de leur nouvelle commune de résidence, la demande d'inscription devant être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité, l'autre la résidence.

Les bureaux de la commission chargée de la révision des listes des élections au niveau des communes sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9h00 à 16h30, à l'exception du vendredi. Les membres de la communauté nationale établie à l'étranger doivent, pour leur part, se rapprocher des représentations diplomatiques ou consulaires pour s'inscrire.

La loi organique relative au régime électoral, qui vient d'être amendée, place le fichier national du corps électoral composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger sous la tutelle de l'Autorité indépendante chargée des élections.

Elle prévoit, selon l'article 23, d'accorder à cette instance la responsabilité d'élaborer et de

réviser les listes électorales périodiquement et à l'occasion de chaque échéance électorale ou référendaire par une commission communale pour la révision des listes électorales placée sous sa supervision.

L'Autorité nationale indépendante des élections est investie de «la charge de préparer les élections, les organiser, les gérer et les superviser, et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leur révision, ainsi que les opérations de préparation de l'opération électorale, des opérations de vote, de dépouillement, et se prononce sur le contentieux électoral, conformément à la législation en vigueur, jusqu'à l'annonce des résultats provisoires».

Elle prend également toutes les mesures et dispositions pour garantir la préparation et l'organisation des élections «en toute intégrité, transparence et impartialité, sans discrimination entre les candidats». Conformément à la loi, l'Autorité à les prérogatives de tenir le fichier national du corps électoral, des listes électo-

rales communales et des listes électorales de la communauté nationale à l'étranger, de les actualiser de manière permanente et périodique, de réceptionner les dossiers de candidature d'élection du président de la République et de statuer en accord avec les dispositions de la loi organique relative au régime électoral et d'annoncer les résultats provisoires des élections.

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, Mohamed Charfi, a affirmé que cette instance «dispose de toutes les garanties pour une réelle pratique de la citoyenneté et jouit des critères d'autonomie et de compétence». «Avec l'avènement de l'Autorité, toutes les pratiques non conformes à des élections intégrées se dissiperont. La loi punira ceux qui s'immisceront dans les prérogatives dont l'Autorité a héritées des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Justice concernant les élections», a-t-il déclaré.

Louiza Ait Ramdane

Déplorant l'instabilité de la législation sur les hydrocarbures

Mourad Preure : «Les pétroliers n'aiment pas les changements de règles»

■ «La puissance pétrolière de l'Algérie ne doit pas être perçue dans le niveau de ses réserves ou de sa production, mais dans la puissance de Sonatrach». C'est ce qu'a estimé hier Mourad Preure, expert pétrolier, sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale.

Par Lynda Naili

A ce titre, avec une loi sur les hydrocarbures qui depuis des mois tarde à voir le jour, et une décision de maintien de la règle des 51/49 pour les projets stratégiques dans la future loi de finances 2020, abordant la question du marché énergétique national, l'invité de la rédaction de la Chaîne 3, Mourad Preure, a déploré une fois de plus l'instabilité de la législation économique, notamment dans son volet concernant les hydrocarbures qui, estimera-t-il, non seulement fait fuir les majors pétrolières mondiales mais aussi pénalise le développement et la croissance de la Sonatrach. «Comme dans un match de foot, les pétroliers n'aiment pas les changements de règles», a-t-il ironisé. De ce fait, plaidant en faveur d'une législation stable, ouvrant la voie à une association de cette compagnie avec des partenaires leaders, il considérera que «la puissance pétrolière de l'Algérie ne doit pas être perçue dans le niveau de ses réserves ou de sa production, mais dans la puissance de Sonatrach». Et d'appeler ainsi «au renforcement de la compagnie nationale pétrogazière pour qu'elle puisse monter des partenariats stratégiques avec des leaders qui partagent avec elle les risques».

En outre, évoquant les réserves nationales en hydrocarbures pour lesquelles beaucoup orientent leur aménagement, l'expert pétrolier, lui, se montre plus tôt optimiste. «Nous avons 12 milliards de barils de réserves. Celles de Hassi Messaoud, à sa

découverte, étaient de 50 milliards de barils. On a soutiré 15% des réserves de Hassi Messaoud avec un taux de récupération de 26 à 27%», a-t-il argumenté. Et d'ajouter que «si on augmente le taux de récupération à Hassi Messaoud, on a plusieurs décennies de pétrole». Ce qui est sûr, appuiera-t-il, c'est que «l'avenir de l'Algérie est dans le taux d'augmentation de récupération des gisements». «Notre domaine minier est sous-exploré», a-t-il indiqué, faisant qu'il n'exclura pas «de bonnes surprises». Le problème, dira-t-il, «est qu'il faut reconsidérer complètement notre doctrine en la matière». Trouvant ainsi «anormal que pendant quinze ans, on a ralenti l'investissement dans l'exploration/production, on a sollicité à l'extrême des gisements comme celui de Hassi R'mel pour soutenir les exportations». «De 1986 à 2005, on a brouillé l'image de l'Algérie. Pendant vingt ans, la législation (sur les hydrocarbures) n'a pas été touchée».

Attaques des installations saoudiennes : «Les effets de ce choc n'ont pas révélé toute leur ampleur»

Par ailleurs, ayant entamé le début de l'émission sur l'impact des attaques du 14 septembre dernier sur des installations pétrolières du géant saoudien Aramco, Mourad Preure estimera que «les effets de ce choc n'ont pas révélé toute leur ampleur». Il s'agit là, dira-t-il, d'un «événement exceptionnel» qui permet aux faibles de frapper le fort et de



bloquer son système». «Nous sommes dans une figure de guerres asymétriques qui ont franchi un bond technologique qualitatif déterminant où les faibles ne cherchent pas à conquérir le territoire du fort. Ce qu'il cherche, c'est de transplanter le théâtre d'opérations réel vers un autre virtuel», a-t-il poursuivi. Relevant que les marchés de l'or noir «ont intégré cet événement exceptionnel», ces derniers, dira-t-il, procéderont toutefois «à la réévaluation des risques géopolitiques». Et pour cause, affirmant que l'Arabie saoudite qui a réduit 50% sa production, soit 5% de la production mondiale, «est capable de supporter ce choc dans l'immédiat», l'expert estimera qu'en plus de la déclaration de Trump annonçant le déstockage de réserves américaines de brut, «il n'y aura pas de manière mécanique une baisse de l'offre parce que d'abord

l'Arabie saoudite, en plus d'avoir des stocks qui lui permettent de tenir 35 jours, a des capacités inutilisées de 2 millions de barils/jour». A cela s'ajoutent des exportations de l'ordre de 7 millions de barils/jours pour une production actuelle de 9,9 millions b/j. Néanmoins, soulignera Mourad Preure, l'ampleur des dégâts portés sur les équipements saoudiens touchés par les attaques de drones houtis, qui d'après lui «sont plus importants que ce qui est dit», posera des difficultés aussi bien financières que temporelles à l'Arabie saoudite de remettre en marche ses installations. Ce qui déduira-t-il, pèsera fortement sur les marchés pétroliers dans la mesure où «la perte de production va se traduire par une hausse des prix», lesquels devraient à coup sûr «stimuler le gaz de schiste américain».

L. N.

Logement promotionnel aidé à Alger

Lancement des souscriptions fin septembre

Bonne nouvelle pour les Algérois qui veulent s'inscrire à la formule de logement promotionnel aidé. En effet, questionné à ce sujet qui traîne depuis plus d'une année, le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a indiqué que «le lancement des souscriptions à la formule LPA auront lieu la fin de ce mois en cours, à savoir la dernière semaine du mois de septembre». Le successeur de Zoukh dira que «les inscriptions se feront au niveau des APC et chaque citoyen répondant aux conditions pourra déposer son dossier», il souligne, à ce titre, que «le problème du foncier, qui a retardé jusqu'ici le lancement des projets, ne se pose plus». «Les assiettes foncières devant abriter les sites pour la réalisation des 7 000 logements promotionnels aidés (LPA) programmés par le ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville au

niveau de la capitale, ont été dégagées», a précisé le ministre. Il affirmera également que la wilaya est en train de finaliser les derniers préparatifs en vue du lancement de ce programme au profit des Algérois. Pour rappel, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a programmé la réalisation de 50 000 nouveaux logements promotionnels aidés (LPA) en 2019 au niveau national. Ces 50 000 nouveaux logements, destinés à la classe moyenne, ont été enregistrés durant l'exercice 2019, outre 70 000 unités programmées en 2018, soit un total de 120 000 logements LPA. Cette formule LPA, sous sa nouvelle forme, était venue, selon les responsables du secteur de l'Habitat, remédier les lacunes enregistrées au titre de l'ancienne organisation et aux conflits résultant de son application sur le terrain. Cette formule garantissait ainsi

les droits des souscripteurs dans toutes les circonstances, notamment à travers la mobilisation des ressources financières par la voie d'un seul canal, à savoir la Caisse nationale du logement. Le demandeur de logement LPA doit fournir un dossier comportant une copie légalisée de la pièce d'identité ou du permis de conduire, un acte de naissance 12, une fiche familiale pour les mariés ou individuelle pour les célibataires, un certificat de résidence ou hébergement (2 exemplaires), les trois dernières fiches de paie ou relevé des émoluments (2 exemplaires), une attestation de travail (2 exemplaires), un formulaire CNL légalisé en 2 exemplaires. Pour les postulants non salariés, commerçants, artisans et professions libérales, l'attestation de travail et les fiches de paie sont remplacées par une copie légalisée du registre du commerce, ainsi

qu'une copie de la déclaration fiscale (bilan fiscal). Quant aux prix officiels de la formule LPA, ceux-ci ont été fixés en 2018 par décret exécutif conjoint au ministère de l'Habitat et celui des Finances. En effet, les prix varient selon les régions du Nord, les Hauts-Plateaux et Sud du pays. Ainsi, pour les communes relevant des wilayas d'Alger, Annaba, Oran et Constantine, les prix de la nouvelle formule de logement sont comme suit : pour un appartement F2, il faut compter 2,5 millions DA, le F3, 3,5 millions DA, et le F4, 4,4 millions DA. Pour les communes des wilayas des Hauts-Plateaux et chefs-lieux des wilayas du Sud, le montant estimé est de 2,2 millions DA pour un F2, 3,1 millions DA pour un F3 et un appartement F4 à 3,9 millions DA. Il faut préciser, à ce propos, que l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'acqui-

LA QUESTION DU JOUR

Le soutien problématique d'Ennahda à Kaïs Saïed

Suite de la page une

Où il leur paraissait essentiel d'hériter, de procéder d'une révolution, bien qu'ils n'aient jamais explicitement revendiqué d'autre légitimité que celle des urnes. N'empêche, c'est de cette dimension révolutionnaire qu'ils ont été dépourvus à l'occasion du premier tour de la présidentielle. Quel que soit celui des deux finalistes qui sera élu, il risque de se trouver bien isolé dans son palais de Carthage, tout à fait impuissant à influencer la prise de décision sur des sujets d'une importance capitale pour ses électeurs. Ni le juriste Saïed, ni l'homme d'affaires Karoui n'ont été qualifiés pour le deuxième tour pour connaître au bout du compte ce sort. Encore que la situation des deux hommes ne soit pas exactement la même à cet égard. Karoui est issu de ce même système qu'il en est venu à contester. Sa candidature est portée par un parti, son parti, Kalb Tounès, partie prenante aux législatives du 6 octobre. Ce n'est pas le cas de son compétiteur, qui même élu à une écrasante majorité n'aura pas de relais dans l'Assemblée. A moins bien sûr qu'il s'allie aux partis qui auront appelé à voter pour lui au deuxième tour, comme c'est du reste déjà de l'un d'entre eux, et non des moindres, puisqu'il n'est autre qu'Ennahda. Jusque-là, Saïed n'a encore fait aucune déclaration concernant ce soutien, qui n'est pas nécessairement un cadeau. En s'empressant de le lui apporter, Ennahda a de toute façon en vue davantage ses intérêts, compromis depuis le vote antisystème du 15 septembre, qui notamment a éliminé son candidat du deuxième tour, que ceux de Saïed. On peut même se demander si en fait son intention n'est pas de lui donner le baiser de la mort. Saïed peut très bien s'en alarmer et rappeler qu'un soutien librement, unilatéralement apporté ne donne pas droit à une alliance dans les règles. Cela dit, il se peut qu'Ennahda appelle à voter non pas tant pour lui que contre son rival, Karoui. Le parti de Ghannouchi a été en effet, avec Tayha Tounès, le plus hostile à la candidature de ce dernier.

M. H.

tion d'un logement promotionnel aidé est de 700 000 DA si le revenu est supérieur à une fois le salaire national minimum garanti et inférieur ou égal à quatre fois le salaire national minimum garanti, 400 000 DA lorsque le revenu est supérieur à quatre fois le salaire national minimum garanti et inférieur ou égal à six fois le salaire national minimum garanti.

Thinhinene Khouchi

New York

Zerouati prend part aujourd'hui au Sommet sur le climat

■ La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati, prendra part, aujourd'hui à New York, au «Sommet Action climat 2019», organisé par l'Organisation des Nations unies (ONU), a indiqué, samedi, un communiqué du ministère.

Ph. > D. R.



Par Siham N.

Ce sommet sera l'occasion pour le secteur de l'Environnement d'annoncer le Plan national climat (PNC), adopté officiellement par le gouvernement ce samedi, dans le cadre des engagements de l'Algérie pour la lutte contre les changements climatiques sur son territoire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Basé sur 155 actions, le PNC comporte 76

projets de propositions pour l'élimination des gaz à effet de serre, 63 pour l'adaptation aux changements climatiques et 16 autres pour le renforcement des capacités nationales et la consolidation de la gouvernance, précise le communiqué. Ces efforts sont à même d'appuyer le dossier de l'Algérie en vue d'obtenir une aide financière pour la mise en œuvre de ces ambitieuses mesures en matière de lutte

contre les changements climatiques, comme prévu dans les Accords de Paris et de Copenhague. M^{me} Zerouati mettra en avant, lors de cette rencontre, les réalisations de l'Algérie et les mesures pratiques prises afin de réduire les émissions de gaz et renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques, ajoute la même source. Par ailleurs, la ministre aura, lors de ce sommet,

des entretiens bilatéraux avec ses homologues des plusieurs pays. Le Sommet Action Climat 2019 a pour but de renforcer les ambitions mondiales, atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et encourager les actions visant à maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2 C, voire de 1,5 C, comme le recommandent les données scientifiques les plus récentes. Ce sommet constitue,

par ailleurs, un rendez-vous de grande envergure pour les pays proposant des projets réalistes et concrets destinés à améliorer leurs contributions afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 45% au cours des dix prochaines années et d'atteindre l'objectif «zéro émission» à l'horizon 2050. En matière d'énergies renouvelables, le sommet vise à développer des solutions ambitieuses dans les domaines de la transition mondiale vers les énergies renouvelables, les infrastructures et villes durables et résilientes, l'agriculture et gestion durable des forêts et océans, la résilience et l'adaptation aux effets des changements climatiques. De surcroît, cette rencontre sera également axée sur la cohérence entre les flux financiers publics/privés et la mise en place de plans d'action à court et à long terme pour lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre. A noter que le Sommet Action Climat 2019 sera rehaussé par la présence de chefs d'Etat et de gouvernement, de ministres, d'une élite de directeurs exécutifs à la tête d'entreprises leaders dans le secteur privé, ainsi que de membres de la société civile.

S. N./APS

Marche et rassemblement à Chemini et Béjaïa

La libération des détenus, un préalable impérieusement exigé

Une marche populaire ayant réuni des milliers de personnes a été organisée hier à Chemini, dans la région de Sidi-Aïch. Cette marche a été ponctuée par une grève générale qui a paralysé totalement la commune. Les manifestants ont répondu à l'appel de la coordination des comités des villages et du mouvement associatif local dont le mot d'ordre est de réclamer «la libération de Bachir Arhab, un manifestant de la commune arrêté à Alger lors de la dernière marche et exiger en même temps la libération de tous les détenus d'opinion, détenus politiques du Hirak et tous les

activistes». Les manifestants ont scandé des slogans anti-régime, en faveur de la libération des détenus et du changement radical de régime. Ils ont marché depuis la stèle Massinissa vers la placette du 19-Mai-198, brandissant l'emblème national, l'emblème amazigh, et tiré à boulets rouges sur les tenants du pouvoir, réaffirmant leur rejet des élections du 12 décembre prochain. «Ulac l'vot ulac» «Système dégage», «Libérez les otages», «Libérez les détenus», «Assa azeka anelhou alema yeghli udavu», «Libérez l'Algérie», «Djazairi hora démocratie». Les manifestants ont repris l'ensemble

des slogans et revendications du Hirak et assuré de la poursuite du mouvement. Au cours d'un sit-in, plusieurs intervenants ont pris la parole pour exiger la libération des détenus et appelé à la mobilisation pour rejeter les élections. Hocine Boumedjane estime qu'*'il n'y a aucun article dans la Constitution qui interdise le port de l'emblème amazigh et cette langue est nationale et officielle*». M. Boumedjane a rappelé qu'un comité d'accompagnement du mouvement a appelé à une grève générale demain (mardi) à Béjaïa. Cette grève sera ponctuée par une marche avec la communauté universitaire. Le comité est composé de partis politiques, d'associations de la société civile, de syndicats, d'activistes etc. «Le pouvoir panique, il fait tout pour que la population soit induite en erreur pour justifier la violence», lance M. Boumedjane. Et d'ajouter : «Il ne faut pas lui donner cette chance, car notre combat est pacifique, en faveur de l'instaura-

tion d'une nouvelle République basée sur la justice, le droit et la démocratie». M. Boumedjane appelle à la mobilisation pour faire avancer cette cause juste. Devant le palais de justice à Béjaïa, un grand rassemblement de protestation et de soutien au jeune Djilali Aounit de la commune de Timezrit, qui devait comparaître hier pour avoir marché avec son baudet vendredi dernier dans les rues de Béjaïa, a été improvisé hier. Des dizaines de citoyens, militants des droits de l'homme, activistes du Hirak, ont pris part à ce sit-in pour exiger sa libération et la libération de tous les détenus du Hirak. Notons aussi qu'une marche a eu lieu avant-hier à Amizour et Kherrata. Des milliers de citoyens ont manifesté contre le régime et en faveur du changement par une transition exprimant leur méfiance vis-à-vis du pouvoir et réitérant les revendications du Hirak populaire.

Hocine Cherfa

Politique/Démenti

L'ANIE dément avoir élu domicile au Palais du gouvernement

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a démenti samedi des informations de presse prétendant qu'elle avait élu domicile provisoirement pour ses premières réunions au niveau du Palais du gouvernement. L'autorité apporte un démenti formel à cette assertion et précise qu'elle n'a jamais occupé un quelconque espace du siège du gouvernement pour quelque période que ce soit et que son siège est au Palais des Nations. Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a procédé le 14 septembre courant à la signature de la loi organique relative à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections. Cette Autorité permanente et indépendante jouit du statut de

personne morale et de l'indépendance administrative et financière. Elle a pour missions de «concrétiser et approfondir la démocratie constitutionnelle et promouvoir le régime électoral conduisant à l'alternance pacifique et démocratique au pouvoir». Son siège se situera à Alger avec des antennes au niveau local et auprès de la communauté nationale à l'étranger. Elle veillera «à la préparation, à l'organisation, à la gestion, à la supervision et à la surveillance des élections». En matière de surveillance des élections, l'Autorité veille à garantir «la transparence et la régularité du scrutin» lors des étapes de sa préparation et de son organisation.

Aii T.

Souk-el-Tenine (Béjaïa)

Découverte d'une micro-plantation de chanvre indien

LA POLICE judiciaire de la sûreté de wilaya de Béjaïa a découvert récemment une micro-plantation de chanvre indien cultivé par un particulier dans son propre jardin situé dans un village relevant de la circonscription de Souk-el-Ténine, 25 km à l'est du chef-lieu de wilaya, indique, samedi, un communiqué de cette institution. Agissant sur renseignement, les policiers, au terme de leur descente, ont mis la main sur un lot de 18 arbustes de chanvre indien, de hauteurs variables entre 50 et 200 cm, et des sachets d'herbes hallucinogènes sur le point d'être traitées et d'autres prêtes à l'emploi, a-t-on précisé, ajoutant qu'une plaquette traitée ainsi que du matériel correspondant ont été également trouvés chez ce particulier, un repris de justice. Déferé devant le parquet, le mis en cause a été écroué.

O. N.

Il se tiendra du 24 au 27 septembre

L'Algérie invitée d'honneur du «World Food Moscow» 2019

■ L'Algérie a été choisie pour être l'«invité d'honneur» du Salon international des produits agroalimentaires «World Food Moscow», prévu du 24 au 27 septembre courant dans la capitale russe, a indiqué, hier, le ministère du Commerce dans un communiqué.

Par Salem K.

A cet effet, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, conduira la délégation algérienne à cette manifestation économique, conformément au programme de participation officielle de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger, selon la même source. Cette participation entre dans le cadre de la nouvelle dynamique de promotion des exportations hors hydrocarbures et vise, également, à rehausser l'image des produits algériens à l'international dans les manifestations économiques de grande envergure, a précisé le communiqué. Le pavillon algérien d'une superficie de 600 m², abritera la participation de quarante entreprises de différentes filières, entre autres, l'huile d'olive, les boissons, les pâtes ali-

mentaires, les dattes, les conserves, les fruits et légumes ainsi que les produits du terroir. Pour une meilleure animation du pavillon national, un chef de cuisine présentera l'art culinaire algérien moyennant un menu journalier varié, fait à base d'ingrédients exposés. Un Forum «rencontres affaires» sera aussi organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) au niveau du stand national. Pour rappel, en août dernier, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie a invité les opérateurs économiques à prendre part, pour la quatrième année consécutive, à la tenue du Salon international de l'agroalimentaire «World Food Moscow». Ce salon, qui se tiendra du 24 au 27 septembre 2019 à Moscou (Russie), constituera une excellente plateforme pour rencontrer les professionnels et

les industriels internationaux de la filière agroalimentaire, et ce, afin de connaître les nouvelles tendances et innovations de la filière alimentaire. La Caci a fait savoir que cette manifestation économique est inscrite au programme officiel de la participation de l'Algérie aux foires et salons à l'étranger au titre de l'année 2019. Une prise en charge à hauteur de 80% relative aux frais de location de stand et d'acheminement des échantillons est accordée aux participants, et ce, dans le cadre du Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE). Ce salon est une grande exposition au service de l'industrie mondiale des produits alimentaires et des boissons. Depuis sa création en 1991, il est devenu le «point d'entrée» pour les fabricants internationaux souhaitant pénétrer dans la dynamique du marché russe.



PH/D. R.

Ces dernières années la participation algérienne à ce type d'événements se renforce considérablement, traduite par une grande volonté des entreprises nationales, d'une part, de s'ouvrir davantage aux différents marchés à l'international et, d'autre part, de trouver les moyens de placer leurs produits

sur ces marchés marqués, il faut le préciser, par une concurrence atroce. Les experts et les acteurs économiques n'ont pas caché leur pleine confiance quant à la capacité des entreprises nationales de conquérir certains marchés, surtout ceux qui se situent au niveau des pays africains.

S. K.

Algérie/UE

Une feuille de route pour l'économie circulaire sera lancée début octobre

Une feuille de route pour l'économie circulaire visant à assurer un passage progressif vers des modes de production et de consommation plus respectueux à l'environnement sera lancée début octobre prochain, a indiqué, samedi, le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati. «Trois assises sur l'économie circulaire ont été déjà organisées par le secteur et seront sanctionnées par une rencontre nationale, début octobre, qui restituera les résultats de ces travaux

à travers une feuille de route réalisable, qui intègre la nouvelle vision de l'Algérie en matière de développement durable et de passage du modèle économique linéaire au modèle circulaire», a expliqué M^{me} Zerouati à la presse, en marge d'une opération de nettoyage de plage à Zéralda (Alger). Cette feuille de route traduira en actions concrètes 292 recommandations élaborées par des experts, des opérateurs privés et publics, des institutions, des élus, les collectivités locales, ainsi que des organisations de la

société civile, selon la ministre. Elle vise notamment à améliorer les capacités en matière de recyclage et de valorisation de déchets tout en créant de l'emploi et de la richesse, afin d'atteindre à terme l'objectif «zéro déchet», a-t-elle soutenu. De son côté, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, John O'Rourke, a annoncé le lancement, début 2020, d'un nouveau programme d'appui au profit de l'Algérie pour promouvoir l'économie circulaire. Il s'agit d'un «projet d'envergure qui veut aider

l'Algérie à mettre en place des dispositifs réglementaires et opérationnels concernant les différents aspects de l'économie circulaire, notamment la gestion des déchets, le tri sélectif et l'efficacité énergétique», a-t-il noté. Plusieurs actions sont prévues dans le cadre de ce nouveau programme et qui toucheront, en particulier, à la formation, l'appui à la création de centres d'enfouissement, l'amélioration des dispositifs de collecte, la sensibilisation du public. Elaboré en collaboration avec le ministère de

l'Environnement et celui de l'Industrie, ce programme est financé par l'Union européenne à hauteur de 10 à 15 millions d'euros, selon M. O'Rourke. L'opération de nettoyage qui a regroupé une centaine de bénévoles à la plage de Kheloufi 1 (Zéralda, Alger) s'inscrit dans le cadre de la campagne mondiale de nettoyage de plage, #EUBeachCleanup, menée par l'Union européenne à travers ses différents représentations dans le monde, en association avec les Nations unies.

N. T./APS

Energies renouvelables

L'AIE s'attend à une croissance de 12% en 2019

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) s'attend à une croissance vigoureuse des énergies renouvelables pour le compte de l'année 2019. Ces dernières devraient voir leur puissance croître de 12%, un niveau qui n'a

plus été atteint depuis 2015 et qui sera principalement porté par le solaire et l'éolien. La construction de nouvelles centrales qui avait stagné en 2018 par rapport à 2017 avec 180 GW de nouvelles centrales augmentera cette année. En

effet, les experts s'attendent à 200 GW de nouvelles capacités pour le compte de 2019. «Ces technologies sont le pilier des efforts menés dans le monde pour contrer le changement climatique, réduire la pollution atmosphérique et fournir à

tous un accès à l'énergie», a affirmé le directeur de l'AIE, Fatih Birol. «La différence marquée entre la tendance de cette année et celle de l'année dernière démontre la capacité cruciale des politiques gouvernementales à modifier la tra-

jectoire que nous suivons», a-t-il poursuivi. La stagnation de l'année écoulée avait été engendrée par une modification des politiques chinoises en termes de promotion des énergies renouvelables.

Sara Y./Agences

Grande-Bretagne/UE

Juncker : le brexit est «un moment tragique pour l'Europe»

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE), prévue le 31 octobre, «est un moment tragique pour l'Europe», a déclaré le président sortant de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, dans un entretien publié hier par le quotidien espagnol *«El País»*. Le chef de l'exécutif européen, qui abandonnera son poste justement le 31 octobre, fait valoir que le Brexit «va à l'encontre du sens de l'histoire et de l'esprit de l'ancien homme d'Etat britannique Winston Churchill qui en son

temps plaida pour des Etats-Unis d'Europe». «Je crois que nous avons encore la possibilité de parvenir à un accord avec Londres», estime cependant M. Juncker, qualifiant de «constructive et en partie positive» sa rencontre lundi dernier à Luxembourg avec le Premier ministre britannique, Boris Johnson. «Je ne partage pas l'idée de ceux qui pensent que Johnson joue avec nous et avec lui-même. Je crois qu'il tente de chercher un accord acceptable aussi bien pour le Parlement bri-

tannique que pour le Parlement européen», dit-il. M. Juncker exprime dans cet entretien un regret : que la Commission ait «décidé de ne pas intervenir» en 2016, quand le Royaume-Uni organisa un référendum sur son appartenance à l'UE et près de 52% des votants se prononcèrent en faveur d'une sortie. M. Juncker évoque «une campagne de mensonges et fake news» avant ce référendum et ajoute : «A la Commission, nous avions décidé de ne pas intervenir, à la demande de David Cameron

(Premier ministre du RU de 2010 à 2016, ndlr) et ça a été une grande erreur». Interrogé sur «la crise en Catalogne», M. Juncker se refuse à «commenter les procédures judiciaires en cours en Espagne», où la Cour suprême doit rendre sa sentence à l'issue du procès des dirigeants indépendantistes jugés pour leur rôle dans la tentative de sécession de 2017. Mais le dirigeant européen sur le départ ajoute sans ambages : «Je ne suis pas favorable à un nationalisme stupide, parce que cela ne mène nul-

part». «Ce n'est pas un commentaire contre la Catalogne que je respecte comme elle est aujourd'hui, tempère-t-il aussitôt, les indépendantistes, de gauche et de droite, étant à la tête de la région du nord-est de l'Espagne aux 7,6 millions d'habitants». «L'Europe est un petit continent qui est en train de perdre de l'importance économique et démographique», plaide M. Juncker, «ce n'est donc pas le moment des regroupements nationalistes mais plutôt d'unir les peuples».

R. E.

Djelfa

Réhabiliter le barrage vert pour faire face à la désertification

■ La réhabilitation du barrage vert pour faire face à la désertification a constitué l'axe principal d'une conférence régionale des wilayas du Centre, organisée à Djelfa, à l'initiative du bureau régional de l'Union nationale des ingénieurs agronomes.



Par Nassima A.

Les intervenants à cette conférence ont abordé les risques liés à la désertification, parallèlement aux efforts consentis par l'Etat pour faire face à ce phénomène, notamment à travers l'intensification des programmes de reboisement et de repeuplement des sols, reflétés, entre autres, par le projet du barrage vert. La conférence à laquelle ont participé des cadres des forêts, des services agricoles et des chercheurs universitaires des wilayas participantes, outre le groupe de génie rural, se veut «une opportunité pour l'examen des moyens

et mécanismes susceptibles de réduire les risques liés à la désertification, par la proposition de nouvelles idées et techniques», a indiqué le responsable du bureau local de l'Union nationale des ingénieurs agronomes, Karim Hassan. Il a cité parmi les moyens privilégiés en la matière, «la diversification des cultures de fourrages naturels, tels que l'alfa, les produits forestiers non ligneux, dont les plantes médicinales, et la culture d'arbres résistants à la sécheresse, tels que le pistachier de l'Atlas». Une idée corroborée par D' Laouisset Mohamed Bensalah, chercheur au Centre national de recherche scientifique et technique en

zones arides de Biskra, qui dans sa communication intitulée «Modèle d'un plan global pour l'aménagement des zones step-piques», a plaidé pour la culture des plantes forestières, des fourrages et des arbres fruitiers dans ces zones jouissant d'une biodiversité particulière, a-t-il souligné. «Il faut d'abord connaître l'origine de ce phénomène et ses mécanismes, avant la proposition des solutions adaptées aux spécificités de chaque région», a, pour sa part, estimé le P' Ghafour Mounir, chef du département des sciences agronomiques à l'université «Ziane-Achour» de Djelfa. Il a cité, au titre des efforts consentis par l'Algérie en matière de lutte contre la désertification, la réalisation de deux projets d'importance. Le premier relatif au barrage vert, et le second à la création du Haut commissariat au développement de la steppe. «Cette conférence fait suite à une série de rencontres régionales organisées par l'Union nationale des ingénieurs agronomes à l'Est et à l'Ouest du pays, dans l'attente de celle du Sud, qui aura lieu à Béchar en octobre prochain», a informé Lamari Nasserredinne, membre du bureau national.

N. A./APS

Mostaganem

44 concurrentes à la «Start-up week-end» de promotion de l'entrepreneuriat féminin

La manifestation «Start-up week-end» de promotion de l'entrepreneuriat féminin a enregistré, à Mostaganem, la participation de 44 concurrentes de 20 wilayas du pays, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre d'un concours mondial, a eu lieu du 19 au 21 septembre dans plusieurs pays (67 villes) dont l'Algérie, pour sélectionner la meilleure idée du projet féminin qui prendra part à une manifestation mondiale en 2020 à Singapour, a indiqué à l'APS l'une des organisatrices, Nassima Berayah. Des ateliers et des sessions de formation ont marqué cette édition de formation dans les domaines de développement des idées au profit d'entreprises innovantes, de communication, d'innovation, de gestion financière et économique et de

marketing, entre autres. La coach Sihem Akacem a souligné que «le formateur qui accompagne le jeune dans la création d'une micro-entreprise doit avoir des caractéristiques dont le charisme, la formation universitaire, le professionnalisme, l'expérience et la faculté d'écoute». L'organisateur et formateur Yasser Biahi a affirmé que la formation académique, le professionnalisme et l'expérience aident les jeunes à éviter plusieurs entraves lors de la création de leurs entreprises et à transformer l'idée en projet. M. Biahi a déclaré qu'il y a des idées formidables et susceptibles de se concrétiser en projets réussis à l'avenir, sauf que vaincre la peur est la première étape à franchir par le jeune qui reste hésitant à accéder au monde de l'entreprise innovante». Après la manifes-

tation, un programme annuel de suivi des entreprises féminines et leur accompagnement sera appliqué dans les étapes de création, de gestion financière et technique de la vente avec la possibilité de les intégrer au sein de pépinières des projets innovants qui sont fournis par les grandes sociétés économiques, a fait savoir le coach Hocine Boukabous. La manifestation, parrainée par l'ambassade de Hollande en Algérie et des opérateurs économiques, sera clôturée par la consécration du vainqueur sur 11 groupes de quatre participantes chacun, qui prendra part à la manifestation internationale de Singapour le 8 mars 2020, de même que ceux décrochant les 2^e et 3^e places, ont indiqué les organisateurs.

Samy Y.

Bouira / Commune El Adjiba

Début bientôt des travaux de réhabilitation de l'école primaire About-Mohamed-Akli

Des travaux de réhabilitation de l'école primaire About-Mohamed-Akli de Semmache, relevant de la commune d'El Adjiba (Est de Bouira), seront lancés «dans les prochains jours», a assuré le wali, Mustapha Limani, lors d'une visite d'inspection. Au cours de sa visite, le premier magistrat de la wilaya s'est enquis de l'état de

l'école, fermée depuis le premier jour de la rentrée scolaire en raison des dégradations qu'elle a subies ces dernières années, dont le risque d'effondrement des plafonds de salles de classe et du mur de la clôture. Sur place, M. Limani a rassuré les parents des élèves quant au lancement des travaux de réhabilitation qui débiteront le plus rapi-

dement possible. «Cette opération a été inscrite et les travaux démarreront le plus rapidement possible afin de réunir toutes les conditions de scolarité aux élèves», a souligné le wali de Bouira. Les 400 élèves de cette école doivent reprendre à partir de dimanche leurs études en attendant le lancement de travaux de réhabilitation qui devront

se faire étape par étape. «L'opération a été inscrite et le montant a été dégagé dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales», a expliqué, de son côté, le chargé de la communication de la wilaya, Latrache Ladjel. Cette déclaration intervient après une série d'actions de protestation lancées depuis 15 jours par

Biskra
Généralisation des terrains sportifs de proximité dans les communes de la wilaya

LES INFRASTRUCTURES sportives à Biskra ont été renforcées à la faveur de la généralisation des terrains de proximité dans toutes les communes de la wilaya, a indiqué le vice-directeur de la Jeunesse et des Sports, Ahmed Yahiaoui. Pas moins de 100 terrains de proximité, revêtus de pelouse synthétique et équipés de projecteurs, ont été réalisés à travers les 33 communes de la wilaya de Biskra dans le cadre des différents programmes de développement sectoriel et communal, a précisé Yahiaoui. La réalisation des nouveaux terrains de proximité vise à mettre à la disposition des jeunes des espaces adéquats à la pratique sportive, a affirmé ce responsable, soulignant que la DJS œuvre à élaborer un programme de gestion des infrastructures sportives en collaboration avec les communes et les associations. Ahmed Yahiaoui a également ajouté que les terrains de proximité devraient favoriser l'accès du plus grand nombre à la pratique du sport roi et permettre aux éducateurs de repérer les jeunes talents.

R. R.

M'sila

Mise en exploitation, avant fin 2019, de 13 forages destinés à l'alimentation en eau potable

Treize forages destinés à l'alimentation en eau potable de plusieurs communes de la wilaya de M'sila seront mis en exploitation avant fin 2019, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cet ensemble de projets, inscrits au profit des habitants des communes qui enregistrent un déficit en cette matière vitale, a nécessité la mobilisation de

plus d'un milliard de dinars, a précisé la même source, détaillant que ces projets sont localisés dans des zones connues «par la disponibilité de la ressource en eau à des débits importants». La même source a indiqué qu'il sera procédé, au cours de la même période (fin de l'année 2019), à la réception d'un forage profond dans la commune de

Tarmount ainsi qu'un réservoir d'une capacité de stockage évaluée à 1 000 m³. La wilaya de M'sila a mis en exploitation, au cours des derniers neuf mois de cette année, 14 forages, ce qui a permis de renforcer l'alimentation en eau potable dans plusieurs régions de M'sila, a-t-on conclu.

N. F.

Entre indifférence et désintérêt

La Tunisie tourne la page Ben Ali

■ L'ancien président tunisien est décédé jeudi dernier et enterré à Médine, en Arabie saoudite, quelques jours après le premier tour de l'élection présidentielle.

Par Fella Y.

Avec son enterrement samedi, la Tunisie tourne la page Ben Ali dans une certaine indifférence à l'approche d'élections éminemment démocratiques, sans avoir soldé nombre de dossiers de la dictature. Chassé par la rue le 14 janvier 2011 après avoir installé un régime policier en Tunisie deux décennies durant, l'ex-président Zine el-Abidine Ben Ali est décédé jeudi en exil, à Djeddah, en Arabie saoudite. Il a été enterré samedi après-midi dans le cimetière d'Al-Baqi, près du mausolée du Prophète Mahomet, dans la ville sainte musulmane de Médine dans l'Ouest saoudien, ont rapporté des témoins. Son décès n'a pas fait la une de l'actualité ni des conversations, alors que la Tunisie s'apprête à élire ses députés le 6 octobre, puis à choisir un président entre deux outsiders, un homme d'affaires emprisonné et un universitaire prônant une décentralisation radicale. Son épouse Leïla Trabelsi, qui mène une vie confortable et discrète à Djeddah avec ses deux filles Nesrine et Halima et son fils Mohamed, est sous le coup de lourdes condamnations par contumace en Tunisie pour détournement de fonds et détention d'armes, de stupéfiants et de pièces archéologiques. Ben Ali a lui-même été condamné plusieurs fois à la réclusion à perpétuité, notamment pour la répression sanglante des manifestations de la révolution, qui avait fait plus de 300 morts.

Il n'a jamais répondu de ses actes

«Le second président de la République tunisienne appartient désormais à l'Histoire, ce sera à l'Histoire de le juger», a estimé son avocat libanais Akram Azouri. Plusieurs procès sont en cours, notamment grâce aux enquêtes menées par l'Instance vérité et dignité (IVD), chargée de faire la lumière sur les violations commises de 1955 à 2013. L'IVD a rassemblé des témoi-

gnages, documents et archives officielles afin que les tortionnaires et les donneurs d'ordre, jusqu'à Ben Ali lui-même, soient jugés devant des tribunaux spécialisés. Mais il n'a jamais répondu de ses actes. Quatorze audiences publiques ont également permis de donner la parole à des proches de disparus qui ont expliqué leur calvaire ou encore à un neveu de Ben Ali, Imed Trabelsi, qui a détaillé la corruption sous le régime dont il était un pilier. Le clan de son épouse honnie avait mis l'économie en coupes réglées, comme l'a détaillé la Banque mondiale dans un rapport en 2014. La Banque mondiale a calculé qu'à fin 2010, les 114 personnes composant le clan Ben Ali contrôlaient 220 entreprises qui accaparaient «21% de tous les bénéfices annuels du secteur privé en Tunisie, soit 233 millions de dollars, correspondant à plus de 0,5% du PIB». À son départ, des centaines d'entreprises et de biens immobiliers, des voitures de luxe ou encore des bijoux appartenant à la famille Ben Ali et à des dizaines de proches ont été saisis et confiés à un fonds étatique, Karama Holding. Ce fonds détient notamment 51% des parts de l'opérateur de téléphonie Orange en Tunisie. Mais aussi la majorité des parts de la



principale cimenterie du pays, Carthage Cement, des terrains agricoles, des palais, etc. L'État tunisien est loin d'avoir récupéré les fonds pillés.

Un retour en arrière ne fait pas rêver

Après des difficultés au démarrage, Karama a vendu environ pour 2 milliards de dinars (600 millions d'euros) de participation dans des entre-

prises privées depuis 2011, dont 500 millions de dinars en 2018 seulement, selon son P-DG Adel Grar. Mais les sociétés saisies, parfois très endettées, peinent à trouver repreneurs. Des voiliers au pont usé par l'air marin crouissent dans le port de Sidi Bou Saïd, traces tangibles des difficultés à valoriser et céder les avoirs du clan Ben Ali. Des voitures de luxe et même un camping-car, proposés à nouveau à la vente l'an passé, n'avaient

guère suscité d'intérêt. La crise sociale et économique a alimenté une nostalgie d'un avant-2011 perçu comme plus prospère. Mais le faible score au premier tour de la présidentielle dimanche dernier de la seule candidate à avoir défendu ouvertement le parti RCD de Ben Ali, Abir Moussi, arrivée 9^e avec 4% des voix, est le signe qu'un retour en arrière ne fait pas rêver.

F. Y./AFP

Débats présidentiels en Tunisie Karoui autorisé lors du deuxième tour

La Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (Haica) a approuvé la demande de permission au candidat à la présidentielle Nabil Karoui de s'adresser à l'électorat et de participer aux débats prévus au deuxième tour, a rapporté vendredi l'agence Tap, citant la télévision tunisienne. Les débats de M. Karoui se dérouleront soit en se présentant aux studios, en enregistrant les interventions ou en les diffusant directement de la prison où il se trouve. Dans un communiqué relayé par la Tap, la télévision tunisienne a précisé avoir envoyé une correspondance à ce sujet au ministère de la Justice, à l'Administration générale des prisons et de la réhabilitation, au juge d'instruction et au procureur de la cour d'appel. Elle a indiqué qu'elle avait suivi les procédures administrative et judiciaire

dans sa démarche, par le biais de son avocat qui a demandé un examen urgent de ces autorisations d'interventions télévisées, notant que la Haica avait «déjà apprécié le souci de la télévision tunisienne de respecter les principes de l'égalité de traitement entre les différents candidats et de consolider les pratiques démocratiques». La Haica a adressé une correspondance aux autorités judiciaires pour permettre à Nabil Karoui, candidat au second tour de la présidentielle, d'accéder aux médias et de présenter son programme et sa vision sur plusieurs questions nationales, a affirmé le président de l'Instance, Nouri Lajmi, lors d'une conférence de presse. Kais Saïed, candidat indépendant et universitaire (18,4% des voix), et le président du parti «Qalb Tounes» (Au Cœur de la Tunisie) Nabil Karoui (15,6% des voix) étaient

arrivés en tête du premier tour de la présidentielle. L'homme d'affaires, et publicitaire Karoui, poursuivi depuis 2017 pour blanchiment d'argent et évasion fiscale, a été arrêté le 23 août, dix jours avant le début de la campagne électorale. La demande de sa libération a été rejetée le 5 septembre par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Tunis. Les deux candidats disputeront le deuxième tour dont la date sera fixée après l'examen des recours à propos des résultats préliminaires formulés par six ex-candidats. Le dépôt des recours annule le déroulement du second tour de la présidentielle initialement prévu le 29 septembre, et renforce l'hypothèse de son déroulement soit le 6 ou le 13 octobre prochain.

T. Kh./APS

Mauritanie

Climat de défiance au sein du parti d'opposition UFP

En Mauritanie, rien ne va plus au sein de l'un des partis de l'opposition historique l'Union des forces du progrès (UFP) de Mohamed Ould Maouloud. De profondes divergences sur la ligne politique du parti opposent Mohamed Ould Maouloud à plusieurs de ses camarades, dont le secrétaire général Moustapha Ould Badreddine et la vice-présidente et parlementaire, Kadiata Malick Diallo, une grande figure de la communauté négro-africaine du pays connue notamment pour son engagement contre le racisme et l'exclusion depuis le

lycée. Elle fait partie d'un groupe des dirigeants suspendus pour trois mois pour manque de discipline. Les dissidents ont tenu une conférence, jeudi 19 septembre au soir, pour dresser un tableau sombre de la gestion politique de Mohamed Ould Maouloud qu'ils accusent d'avoir liquidé la base électorale de l'UFP.

Bien implanté jusqu'en 2013

L'Union des forces du progrès fait partie des premières forma-

tions de l'opposition mauritanienne créées après la conférence de La Baule sur le multipartisme en Afrique en 1990. Fondé en 1998 au lendemain de l'interdiction par l'ancien président Maouiya Ould Taya, de l'Union des forces démocratiques (UFD), le parti était bien implanté dans le pays jusqu'à sa décision de boycotter les élections générales de 2013. Plusieurs hauts cadres, dont la vice-présidente et parlementaire, étaient contre ce boycott. Pour Kadiata Malick Diallo, «nous avions quelque chose comme dix à onze mairies

que nous gérons. Mais quand le bureau exécutif a décidé le boycott, les militants de base ont refusé. En fait, nous avons liquidé toutes nos bases par ce boycott».

«Échec lamentable»

En septembre 2018, l'UFP n'a pas gagné de commune après les élections municipales. À la présidentielle de juin 2019, son candidat Mohamed Ould Maouloud n'a obtenu que 2%. Un résultat humiliant, selon Kadiata Malick Diallo qui appelle

maintenant à un sursaut pour sauver le parti : «On est arrivé à une situation où le candidat de l'UFP n'a pu obtenir à l'élection présidentielle que 2,44%. Nous avons estimé que c'était un échec lamentable, qu'il fallait tirer les conséquences de cela, faire un bilan sans complaisance, situer les responsabilités et essayer de redresser la situation». Le président de l'UFP, Mohamed Ould Maouloud, n'a pas souhaité réagir à la sortie de sa vice-présidente. Le parti tiendra un congrès fin décembre 2019.

RFI



Israël

Début des consultations pour désigner le Premier ministre

■ Le président israélien Reuven Rivlin débutait hier les consultations pour décider qui de Benjamin Netanyahu ou de Benny Gantz aura la tâche de former un gouvernement de coalition et sortir Israël de l'impasse, après des élections législatives sans vainqueur clair.

Par Rosa C.

Le parti centriste Kahol Lavan («Bleu-blanc») de Benny Gantz a obtenu 33 sièges sur les 120 du Parlement lors des législatives de mardi, contre 31 pour le Likoud (droite) de M. Netanyahu, Premier ministre sortant et le plus pérenne de l'histoire d'Israël. En comptant leurs alliés naturels ou probables, Benny Gantz pourrait obtenir jusqu'à 57 élus, et M. Netanyahu 55, les deux rivaux étant incapables d'atteindre le nombre de 61 députés, seuil de la majorité absolue au Parlement. Le président Rivlin, dont la fonction est quasi symbolique, jouera donc un rôle politique clé au cours des prochains jours en désignant celui qui sera chargé de former le gouvernement. En Israël, la constitution du gouvernement n'incombe pas de facto au chef du parti ayant récol-

té le plus de sièges mais fait l'objet de consultations entre le président et les partis, qui recommandent des candidats. Le président n'est en outre pas tenu de choisir la personnalité politique qui aura le plus de recommandations et peut se fier à son instinct. Si Benjamin Netanyahu et Benny Gantz sont les favoris, le président pourrait aussi opter pour une troisième voie, encore inconnue. Les consultations débutent à 17h00 (14h00 GMT) dans les bureaux du président à Jérusalem et doivent se poursuivre aujourd'hui, pour une décision attendue plus tard cette semaine. Les partis défilent les uns après les autres dans les bureaux de M. Rivlin, dans un ordre suivant leur performance électorale. Les partenaires de Benny Gantz étaient ainsi les premiers à rencontrer le président hier, suivies par le Likoud de M. Netanyahu, de la «Liste unie» des

partis arabes israéliens d'Ayman Odeh, du parti ultra-orthodoxe Shass et de la formation nationaliste laïque Israël Beitenou d'Avigdor Lieberman. Suivront aujourd'hui en matinée un autre parti ultra-orthodoxe, «Judaïsme unifié de la Torah», et deux formations de centre-gauche. Deux hommes pourraient jouer un rôle clé : Ayman Odeh et Avigdor Lieberman. La liste arabe de M. Odeh, propulsée troisième force politique d'Israël à l'issue des législatives, a déjà clairement indiqué qu'elle n'allait pas soutenir Benjamin Netanyahu, sans dire toutefois si elle allait soutenir M. Gantz. «Aucune décision n'a été prise», a déclaré samedi un cadre de la «Liste unie», Ahmad Tibi, précisant que les quatre dirigeants des partis arabes devaient se rencontrer hier afin de «décider qui recommander». Mardi, le chef de la liste arabe avait fait une déclaration intéressante sur Benny Gantz, qui avait déjà terminé ex æquo avec M. Netanyahu lors des législatives d'avril. «Je peux maintenant vous le dire,



après l'élection (d'avril) je l'ai contacté et je lui ai dit que sa campagne avait été raciste, notamment lorsqu'il disait qu'il n'allait pas s'asseoir avec les Arabes», a dit M. Odeh. «Je lui ai demandé de changer d'orientation. Et c'est exactement ce qu'il a fait dans la campagne pour le second scrutin». L'élection d'avril n'avait pas débouché sur la formation d'un gouvernement, conduisant à l'or-

ganisation d'un nouveau scrutin mardi. Autre personnage clé : Avigdor Lieberman. Cet ancien ministre de la Défense, ex-allié de M. Netanyahu, a fait campagne contre les partis juifs ultra-orthodoxes, alliés du Premier ministre, auxquels il reproche de vouloir transformer Israël en théocratie j u i v e . R. C.



Commentaire

Immigration

Par Fouzia Mahmoudi

Si Valérie Pécresse a quitté Les Républicains il y a quelques mois car estimant que le parti de droite virait vers une politique trop droitière, elle garde certains principes de base de sa famille politique, notamment concernant le dossier de l'immigration. «Nous avons besoin d'un choc d'autorité». C'est le constat fait cette semaine par Valérie Pécresse, qui a fondé il y a deux ans le mouvement Soyons Libres (SL), dans «Le Journal du Dimanche», elle estime que c'est «le décalage entre (le) discours et (les) actes qui fait monter le populisme». La présidente de la région Île-de-France dit ne voir «aucune rupture» entre la politique du président Emmanuel Macron et celle de son prédécesseur François Hollande, et propose que l'obtention de la nationalité française «ne (soit) plus automatique». Considérant que «ce qui attire en France les clandestins, ce n'est pas le plein-emploi, mais la générosité de (la) politique sociale», l'ex-membre du parti Les Républicains se dit favorable à «la restriction de l'AME (aide médicale d'État) au seul panier de soins nécessaires» et suggère de ne pas accorder de titre de séjour aux personnes «qui viennent en France se faire soigner». Valérie Pécresse souhaite aussi «négocier (le) retour dans leurs pays d'origine» des mineurs isolés et des prisonniers étrangers, en conditionnant ces retours à l'aide au développement. Elle suggère également d'expulser ceux qui ne respectent pas «la loi de la République». «L'immigration ne doit pas se faire contre l'identité nationale. La loi de la République s'impose, pas celle du pays d'origine ni de la religion. Et quand on l'entreint, on rentre dans son pays». Valérie Pécresse veut aussi limiter le regroupement familial en «(relevant) les plafonds de ressources actuels». Favorable à des «quotas» d'immigration par métier, elle propose que les demandes d'asile en provenance de pays considérés comme sûrs se fassent dans les ambassades françaises de ces pays. Au niveau européen, elle suggère que «seuls les États qui arrivent à faire respecter leurs frontières» restent dans l'espace Schengen et veut une «taxe européenne sur les visas pour les ressortissants extracommunautaires» qui financerait l'agence Frontex, chargée de la sécurité des frontières extérieures à l'UE. En vue du débat sur l'immigration fin septembre, Emmanuel Macron a demandé cette semaine à sa majorité de «dépasser les clivages et les tabous», pour notamment s'attaquer aux abus du droit d'asile, ou au panier de soins de l'AME dont bénéficient des étrangers en situation irrégulière. Des thèmes que Pécresse avait laissés par le passé de côté, se présentant plutôt comme une centriste de droite, mais ces sujets aujourd'hui avec la popularité du Rassemblement National sont devenus incontournables. Pécresse y voit là certainement une opportunité pour se faire remarquer par l'électorat de droite, alors que Macron lui-même semble décidé à attaquer le dossier de l'immigration de front quitte à froisser ses alliés les plus coulants sur ces questions. F. M.

Golfe

Contre les «forces étrangères», l'Iran plaide pour un projet régional de sécurité

L'Iran a dénoncé hier la présence de «forces étrangères» dans le Golfe et annoncé la présentation à l'ONU cette semaine d'un plan de coopération régionale, «endogène», sur la sécurité de ce bras de mer crucial pour l'approvisionnement mondial de pétrole. La région vit un «moment sensible et d'une importance historique», a déclaré le président iranien Hassan Rohani à l'ouverture d'un défilé militaire à Téhéran alors que l'Iran est accusé par Washington et Ryad d'être derrière les attaques ayant visé deux installations pétrolières majeures en Arabie saoudite le 14 septembre. L'Iran nie toute responsabilité dans ces raids menés par voie aérienne et revendiqués par des rebelles yéménites. Mais dénonçant une «escalade spectaculaire de l'agression iranienne», le ministre de la Défense américain, Mark Esper a annoncé vendredi le déploiement dans le Golfe de nouvelles forces américaines, assurant qu'elles seraient «défensives par nature». Après avoir évoqué la possibilité d'une riposte militaire, le gouvernement du président américain Donald Trump a calmé le jeu, privilégiant la «retenue» et une «solution pacifique», et annonçant de nouvelles sanctions économiques contre Téhéran. M. Rohani a assuré une nouvelle fois hier que la «résistance et l'unité» du peuple iranien viendraient à bout du «terrorisme

économique» de Washington. Dénonçant la présence de «forces étrangères» ayant «toujours apporté douleur et malheur dans la région», M. Rohani a lancé à l'intention des Américains et de leurs alliés occidentaux : «Plus vous vous tiendrez éloignés de notre région, plus celle-ci connaîtra la sécurité». «De notre point de vue, la sécurité du golfe Persique vient de l'intérieur. La sécurité du golfe Persique est endogène, la sécurité du détroit d'Ormuz est endogène. Les forces étrangères sont source de problème et d'insécurité pour notre peuple et pour la région», a-t-il affirmé. La République islamique marque chaque 22 septembre la journée de la Défense sacrée, qui commémore le déclenchement par Bagdad de la guerre Iran-Irak (1980-1988). Tendait une nouvelle fois «la main de l'amitié et de la fraternité» aux autres pays riverains du Golfe et disant être prêt «à ne pas tenir compte des erreurs passées» des pays de la région, M. Rohani a annoncé «dans les prochains jours» à l'ONU un plan de coopération régionale destiné à assurer la sécurité du Golfe, du détroit d'Ormuz et de la mer d'Oman «avec l'aide des pays de la région». Une fois son discours terminé, M. Rohani, entouré des principaux responsables militaires du pays, a salué les troupes qui ont défilé devant

lui, fantassins, véhicules, blindés, tanks et missiles. Le président iranien devrait prendre la parole au nom de l'Iran mercredi à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. Il n'a pas donné plus de détails sur son initiative de sécurité régionale hier. Les tensions n'ont cessé de croître entre Téhéran et Washington depuis le retrait américain unilatéral en mai 2018 de l'accord sur le nucléaire iranien conclu en 2015, suivi du rétablissement de lourdes sanctions américaines contre l'Iran. Washington et Téhéran ont frôlé l'affrontement militaire direct en juin. M. Trump avait dit avoir annulé l'extrême des frappes contre des cibles iraniennes après que la République islamique eut abattu un drone américain dans la zone du détroit d'Ormuz. Les attaques du 14 septembre ont réduit la production de pétrole saoudienne, entraîné une flambée des prix de l'or noir et ravivé les craintes d'un conflit militaire entre les États-Unis et l'Iran. Selon Washington, le nouveau déploiement de troupes américaines dans la région du Golfe est «une première mesure» en réponse aux attaques du 14 septembre, à la demande de l'Arabie et des Emirats arabes unis. Le nombre de troupes et l'équipement envoyés n'ont pas été décidés, mais il s'agira d'un déploiement «modéré», d'après l'état-major américain.

Festival national du Melhoun de Mostaganem

Une édition plus riche en activités artistiques

■ Prévu du 25 au 27 septembre courant, le Festival national du melhoun, organisé chaque année à Mostaganem, est devenu un rendez-vous incontournable pour les passionnés de ce patrimoine immatériel. Cet événement est aujourd'hui «plus qu'une rencontre», c'est un espace de partage, de recherches et d'expression orale de la poésie melhoun, explique son commissaire, Abdelkader Bendaamache. A l'instar des seize poètes du melhoun qui sont au rendez-vous, dix-huit chanteurs de bédoui, oranais, chaabi, hawzi et aroubi, assurent l'animation artistique. Des chercheurs universitaires en patrimoine et culture populaire prennent part pour la première fois à cet événement

Par Abia Selles

Le commissaire du festival culturel national de poésie Melhoun dédié à Sidi Lakhdar Benkhalouf, Abdelkader Bendaamache, a souligné, samedi à Mostaganem, que cette manifestation culturelle dont la septième édition s'ouvrira bientôt, est devenue un espace d'expression orale de la poésie Melhoun, visant à préserver l'histoire et les notions de cette matière littéraire populaire.

La septième édition, qui se tiendra du 25 au 27 septembre en cours, verra la participation de seize poètes du melhoun, 18

chanteurs de bédoui, oranais, chaabi, hawzi et aroubi, outre 11 chercheurs universitaires en patrimoine et culture populaire, a indiqué le commissaire du festival. Animant une conférence de presse au théâtre régional «Djilali-Benabdelhalim», M. Bendaamache a déclaré que cette manifestation s'est transformée, sept ans après sa création, d'une rencontre regroupant des poètes et hommes de lettres de différentes wilayas du pays en une manifestation de recherche scientifique sur ce patrimoine immatériel pour sa préservation contre la disparition. La nouveauté de cette édition est la

publication des œuvres du colloque national «Poésie melhoun, un patrimoine vivant», organisé l'année dernière, dans un ouvrage de 130 pages, ainsi que la tenue d'un nouveau colloque national sur «La contribution de la poésie Melhoun dans l'histoire» le 26 septembre à la bibliothèque principale de lecture publique «D' Moulay Belhamissi» de Mostaganem. Le programme du festival comporte la présentation d'un montage musical du compositeur Amine Cheikh, la projection de deux films documentaires sur les personnalités honorées cette année, le poète Belkacem Ould Said



(1883-1945) et Zerrouk Daghfali (1949-2006), a fait savoir le commissaire du festival. Le public de Mostaganem sera au rendez-vous avec trois soirées artistiques animées par des artistes

dont Abdelkader Chaou, Faycal Benkrizi, Abdelkader Cherchem, Amine Houk et cheikhs du bédoui Charef Kebabi, Ould Houari, Bendehiba El Bouguirati et Ahmed El Relizani. A. S.

Théâtre

«El Koukh El Mahdjour» enchante les enfants de Khenchela

Des enfants et élèves d'écoles primaires de la wilaya de Khenchela ont été enchantés, samedi, d'assister à la pièce théâtrale «El Koukh El Mahdjour» (La cabane abandonnée), programmée à la Maison de la culture Ali-Souaïhi, au chef-lieu de wilaya. Durant environ une

heure, des centaines d'enfants ont suivi avec beaucoup d'attention le spectacle qui les a fait rire aux éclats, avant de prendre à la fin des photos souvenirs avec les artistes. Venue de la commune de Hamma, en compagnie de son père, la petite Nourhane Ounès a fait part, à l'APS, de sa

joie d'assister à cette pièce théâtrale riche en enseignements, comme le fait qu'un voleur ne peut rester impuni indéfiniment.

Selon Achour Bouras, réalisateur et scénariste de cette pièce théâtrale produite par la coopérative culturelle «Taftika» du théâtre et des Arts d'El Eulma

(Setif), a pour objectif de faire comprendre aux enfants de ne pas prendre de choses qui ne leur appartiennent pas sans la permission de leurs propriétaires, en plus de faire preuve d'amitié avec ceux qu'ils aiment tout en évitant la vanité qui pourrait détruire leurs rêves. La pièce

«El Koukh El Mahdjour» raconte l'histoire d'un jardinier qui amasse des pots de miel dans la cabane qu'il occupe seul et dont il s'absente pendant de nombreuses heures, épié durant ce temps par trois enfants qui se cachent près de sa chaumière. Vaniteux, l'un des trois gamins refuse de suivre les conseils de ses amis et se met à dérober du miel au jardinier à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'il soit découvert et puni pour ses actes délictueux afin de servir d'exemple aux autres enfants. Le rôle du jardinier «Bilel» a été interprété par Tahar Chorfa, tandis que les rôles des trois enfants ont été attribués à Mourad Kachkache, Adel Zidane et Oussama Aouabed. Dans ce contexte, le réalisateur de la pièce a exprimé sa joie quant au succès de la pièce auprès des enfants qui ont afflué massivement devant la Maison de la culture de Khenchela. F. H.

Décès du chanteur Samba Diabaré Samb

Le «Trésor humain vivant» du Sénégal n'est plus

Le chanteur et traditionaliste Samba Diabaré Samb, doyen des artistes sénégalais classé «Trésor humain vivant» par l'Unesco en 2006, est décédé à l'âge de 95 ans, a annoncé samedi sur Twitter le président sénégalais Macky Sall.

«Le Sénégal vient de perdre un de ses illustres fils, El Hadji Samba Diabaré Samb. Elevé à la dignité de Trésor humain vivant par l'Unesco, virtuose inimitable du xalam, un luth à trois, quatre ou cinq cordes aux vertus considérées comme magiques, il était le symbole de la dignité et du lien social», a dit le chef de l'Etat sénégalais. Né en 1924 dans une famille de griots, Samba Diabaré Samb avait co-animé à la veille de l'indépendance

de 1960 une émission à succès sur l'histoire et le patrimoine culturel du Sénégal, souligne le site SenePlus. En 1962, il est à l'origine, avec son complice Amadou Ndiaye Samb, de la création de l'Ensemble lyrique traditionnel du Théâtre Sorano de Dakar, relate pour sa part l'Agence de presse sénégalaise (APS, officielle).

Surnommé «baayu ndaanaan yi» («le père des artistes», en langue wolof), il avait été classé «Trésor humain vivant» par l'Unesco en 2006, en même temps que des compatriotes, dont Joseph Ndiaye (1922-2009), conservateur de la Maison des Esclaves de l'île de Gorée (près de Dakar) et le maître-tambour Doudou Ndiaye Rose, décédé en

2015. «Le xalam est un instrument qui recrée le passé. Il a le pouvoir de galvaniser les contemporains en faisant revivre les beautés de notre continent. Il faut le talent, mais aussi être possesseur d'un don pour maîtriser le xalam. C'est un instrument d'une complexité déconcertante», disait-il, selon des propos rapportés par plusieurs médias sénégalais.

C'était aussi un «griot laudateur, un généalogiste, un chroniqueur social, un historien et un poète. Un homme qui a beaucoup contribué à la valorisation et à la popularisation des musiques lyrique et classique sénégalaises», précise SenePlus.

M. K.

Littérature

Le poète chilien Floridor Pérez n'est plus

Le poète chilien Floridor Pérez est décédé, samedi, à l'âge de 81 ans, a annoncé l'écrivain et éditeur Ernesto Guajardo. Floridor Pérez faisait partie de la «génération littéraire de 1960» et, en plus d'être écrivain, il était professeur d'espagnol dans l'enseignement basique et secondaire. Pérez, originaire de la commune de Cochamó, dans la région de Los Lagos, au sud du

Chili, avait compilé et diffusé les récits populaires à travers ses poèmes.

Pendant la dictature militaire d'Augusto Pinochet (1973-1990) il avait été arrêté et transféré dans le régiment de Los Angeles, puis emmené sur l'île de Quiriquina avant d'être emprisonné pendant plusieurs années à Combarbala. Parmi ses œuvres figurent des études bio-

graphiques et littéraires telles que «Francisco Coloane, biographie d'une légende» (1993), «Gabriela Mistral, une leçon à apprendre (1993)» et «Manuel Rojas, la nouvelle vie d'un romancier» (1994), ainsi que des ouvrages destinés à l'enseignant comme son dictionnaire orthographique des doutes de la langue (1994) et une version modernisée du chant de Mio

Cid. En poésie, il a écrit plusieurs recueils dont «Para saber y cantar» (Pour connaître et chanter, 1965), «Cielografía de Chile» (Cielographie du Chili, 1973), «Chile contado y cantado» (Le Chili compté et chanté, 1981), «Cartas de prisionero» (Lettres d'un prisonnier, 1984) et «Chilenas i chilenas» (Chiliennes et Chiliens, 1986).

R. I.

AGEND'ART

Galerie d'arts Le Paon
(Centre des arts de Riad El Feth)

Jusqu'au 20 octobre :
Exposition

«Convergence» de l'artiste Mohamed Krour. Vernissage le aujourd'hui à partir de 15h.

Institut français d'Alger
Jusqu'au 28 novembre :

Exposition des plus beaux paysages du Sud capturés par Oussama Hamdi.



FIFA Football Awards

Zetchi attendu à Milan

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, se rendra aujourd'hui à Milan, en Italie, pour assister à la cérémonie des The Best FIFA Football Awards lors d'une grande soirée de gala au Teatro alla Scala de la capitale lombarde, l'un des hauts lieux de la culture mondiale, a indiqué samedi la FAF sur son site officiel. Pour rappel, dans la catégorie des entraîneurs, le sélectionneur national Djamel Belmadi a figuré dans le top 10 des meilleurs coaches dans le monde, nominé pour l'année 2019, et ce, suite au sacre de l'Algérie à la CAN 2019 en Egypte.

Eliminatoires CAN-2020 de futsal (préparation) La sélection a terminé son stage

LA SÉLECTION algérienne de futsal a clôturé son stage qui s'est déroulé du 16 au 20 septembre à Blida sous la conduite du staff technique composé du duo Addani - Benamrouche, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF). Ce stage s'inscrit dans le programme de préparation de la sélection nationale en prévision de son match-aller contre la Libye qui aura lieu le 26 octobre prochain dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2020 de futsal. Le match-retour aura lieu au Caire à une date que la Fédération libyenne de football n'a toujours pas fixée. Lors de ce stage de Blida, l'équipe nationale a disputé deux rencontres contre la sélection militaire qu'elle a remportées (5 à 3 le 18/09 et 9 à 4 le 19/09). Le prochain stage des «Verts» aura lieu du 21 au 31 octobre.

Tour de Chine II de cyclisme (3^e étape) Youcef Reguigui 17^e

LE CYCLISTE algérien Youcef Reguigui, sociétaire du club malaisien Terengganu Cycling, est entré en 17^e position lors de la troisième étape du Tour de Chine II, disputée ce dimanche sur une distance de 104,7 kilomètres. Un vrai coup dur pour Reguigui, qui avait endossé le maillot jaune lors de la précédente étape, pendant laquelle il était entré en troisième position, avec le même chrono que le vainqueur et son premier poursuivant, en l'occurrence l'Italien Marco Benfatto, sociétaire de l'équipe Androni Giocattoli-Sidermec et son compatriote Andrea Guardini, qui lui évolue sous les couleurs de Bardiani CSF. Cette troisième étape a été remportée par le Costaricain Kevin Riviera, sociétaire de l'équipe italienne Androni Giocattoli-Sidermec (2:36.33), devant le Chinois Lyu Xianjing (Hengxiang Cycling Team), avec quatre secondes de retard sur le vainqueur, au moment où le Portugais José Fernandès, sociétaire de l'équipe Burgos-BH, a complété le podium, également avec quatre secondes de retard sur le vainqueur. De son côté, Reguigui est entré avec une minute et trente secondes de retard sur l'Italien Marco Benfatto.

Arts martiaux / Pençak Silat - Safira Cup 385 athlètes au rendez-vous

TROIS CENT quatre-vingt-cinq athlètes, de toutes les catégories d'âge (Messieurs et Dames) ont pris part à la première édition de la Safira Cup : une compétition d'art martial indonésien Pençak Silat, disputée les 20-21 septembre 2019 à la salle Harcha-Hacène (Alger). Ces athlètes, relevant des catégories

minimes, cadets, juniors et seniors, dont quarante dames, représentaient 31 clubs de 12 wilayas, alors que la compétition a été organisée à l'initiative de l'Ambassade d'Indonésie en Algérie, en étroite collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). «Cette compétition a été éga-

lement l'occasion pour les organisateurs et les arbitres algériens de tester leurs compétences dans la gestion d'événements sportifs de cette envergure, ce qui devrait leur servir prochainement», a indiqué, à Lahcène Sakfane, le promoteur du Pençak Silat en Algérie.

CHAN 2020/EN 0-Maroc 0

Les Verts se compliquent la tâche

■ La sélection nationale des locaux s'est compliquée avant-hier soir la tâche, lors de la rencontre aller du match barrage du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2020) qui l'a opposée au stade Tchaker de Blida à son homologue marocaine et qui s'est soldé sur un score vierge.

Par Mahfoud M.

Il faut savoir que ce score n'est guère sécurisant avant la manche retour qui aura lieu dans quelques jours au Maroc. Certains estiment même que l'Algérie a complètement hypothéqué ses chances de qualification, sachant que les Lions de l'Atlas ont montré de grandes dispositions, ce qui présage d'une empoignade très compliquée pour les Verts durant la seconde manche. La difficulté de ce match était quelque peu attendue en raison du manque de préparation de cette sélection montée dans un temps record et n'a pas bénéficié de suffisamment de temps pour travailler ses automatismes. Le directeur des équipes nationales, le Français Ludovic Batelli, savait que cela allait être très difficile. D'ailleurs, il avait déclaré à la veille de ce match que le Maroc était le favori en puissance et que son équipe était considérée comme le petit poucet. Pourtant, le début était quelque peu honorable pour la sélection nationale qui a eu quelques occasions de scorer notamment par Ghecha et



Les joueurs de l'EN étaient perdus sur le terrain

Bouguelmouna, le duo sétifien, qui avait donné le tournis à la défense marocaine, sans pour autant arriver à scorer. En seconde période, les poulains du Marocain Amouta étaient mieux organisés et avaient créé de nombreuses occasions qui n'ont pas été matérialisées et la rencontre s'est terminée sur ce score de parité. Malgré cela,

Batelli reste confiant et indique que son équipe n'est pas totalement éliminée et qu'elle se donnera à fond lors de la manche retour pour créer la surprise et arracher cette qualification. «Le match sera ouvert lors de la rencontre retour vu que les Marocains se doivent de marquer aussi pour se qualifier et nous tenterons de les surprendre», a souligné Batelli qui a révélé que le défenseur du CR Belouizdad, Bouchar, ne remettra plus les pieds en sélection après avoir quitté le stage à quelques heures du match après avoir su qu'il ne sera pas aligné d'entrée.

M. M.

Ligue 2 (5^e journée)

L'O Médéa se détache

L'Olympique Médéa, vainqueur du DRB Tadjenanet (2-0) samedi dans le choc de la 5^e journée de Ligue 2 de football, s'est emparée de la tête du classement, profitant au passage de la défaite surprise de l'ancien co-leader le RC Arbaâ sur son terrain face à l'AS Khroub (1-3), tandis qu'en bas de tableau l'USM El Harrach continue de manger son pain noir. Deux réalisations de son artillerie El Ghomari (un but par mi-temps) ont permis à l'OM de signer une quatrième victoire de la saison contre une seule défaite et de prendre seule la première place avec deux longueurs d'avance sur son nouveau dauphin, le RC Relizane, qui s'est imposé sur le fil contre le MO Béjaïa grâce à un but de l'expérimenté Mohamed Derrag à cinq minutes de l'épilogue. Le RC Arbaâ et le DRB Tadjenanet sont incontestablement les grands perdants de cette cin-

quième journée, puisqu'ils reculent à la troisième place après leur défaite, à trois longueurs du leader, rejoints au classement par l'AS Khroub, grand bénéficiaire après sa victoire en déplacement. Le RCA, qui restait sur une défaite à l'extérieur lors de la précédente journée, a été piégé à domicile par l'ASK. Menés sur un but de Saidani (28'), les hommes de Rachid Bouarata ont réussi à renverser leur adversaire en seconde période grâce à Kabri, Attia et Remmache. Avec cette victoire, l'ASK rejoint son adversaire du jour à la troisième place ainsi que le DRBT qui est revenu bredouille de son déplacement à Médéa. La journée a été également marquée par la précieuse victoire de la JSM Skikda qui est allée s'imposer contre la JSM Béjaïa, où rien ne va plus, sur le score de 2-1. Betrouni et Hamidi sont les artisans de cette victoire, synonyme

d'une sixième place provisoire avec l'ASM Oran qui devait affronter le WA Tlemcen. De son côté, le MC Saïda a ramené un point de son déplacement à M'sila face à l'Amel Boussaâda qui n'arrive toujours pas à remporter son premier succès de la saison. Le MCS occupe la neuvième place avec 6 points en compagnie du MOB, mal en point en ce début de saison, et l'OM Arzew. Dans le bas du classement, les journées se suivent et se ressemblent pour la lanterne rouge l'USM El Harrach qui a essuyé sa quatrième défaite en cinq rencontres et reste scotchée à la dernière place avec un seul point. Hicham Benmghit, auteur d'un doublé (24' et 83' sur penalty), a donné les trois points de la victoire au promu qui signe à cette occasion son deuxième succès de la saison et remonte à la 9^e position avec 6 points. La JSMB, qui vient d'engager son

ancien entraîneur Moez Bouakaz, s'est inclinée pour la troisième fois de la saison, cette fois-ci face à la JSMS, et occupe l'avant-dernière place avec deux unités au compteur. Enfin, le WA Tlemcen a dominé l'ASM Oran (2-0) dans le grand derby de l'Ouest, joué au stade Akid Lotfi de Tlemcen. Zakaria Benchérifa et El Kouari Touil sont les artisans de ce précieux succès, étant les auteurs des deux buts de la rencontre, respectivement aux 11' et 45'+4. Grâce à cette victoire, les Zianides se hissent sur la deuxième marche du

podium, qu'ils partagent ex aequo avec le RC Relizane, avec dix points pour chaque club, soit à deux longueurs de l'actuel leader, l'Olympique de Médéa, alors que l'ASM Oran reste scotchée à la septième place du classement général, avec huit unités au compteur.

Résultats et classement :

OMA- USMH	2-1
RCR-MOB	1-0
RCA- ASK	1-3
OM-DRBT	2-0
ABS- MCS	0-0
JSMB -JSMS	1-2
MCEE- USMAN	0-0
WAT- ASMO	2-0

	Pts	J
1). O. Médéa	12	5
2). RC Relizane	10	5
--). WA Tlemcen	10	5
4). RC Arbaâ	9	5
--). DRB Tadjenanet	9	5
--). AS Khroub	9	5
7). ASM Oran	8	5
--). JSM Skikda	8	5
9). MO Béjaïa	6	5
--). MC Saïda	6	5
--). OM Arzew	6	5
12). MC El Eulma	5	5
13). USM Annaba	4	5
14). A. Boussaâda	3	5
15). JSM Béjaïa	2	5
16). USM Harrach	1	5

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Adrar

Découverte d'une cache d'armes de guerre

UNE CACHE d'armes de guerre et de munitions a été découverte samedi par un détachement de l'Armée nationale populaire, lors d'une patrouille de fouille et de ratissage menée près des frontières à Adrar, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une patrouille de fouille et de ratissage menée près des frontières à Adrar, en 3^e Région militaire, un détachement de l'ANP a découvert, le 21 septembre 2019, une cache d'armes et de munitions contenant un lance-roquettes équipé de canons de 110 mm, dix roquettes de 110 mm, huit fusées pour roquettes, ainsi qu'1 820 balles de différents calibres et d'autres objets», précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi, en coordination avec des éléments des Douanes à Tamanrasset, 2 420 litres de carburants et divers outils d'orpailage, tandis que trente-neuf immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Djanet, Tlemcen et Naâma», ajoute la même source.

... Ainsi qu'à Tamanrasset

Une cache d'armes et de munitions a été découverte samedi par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) près des frontières sud à Tamanrasset, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a découvert, le 21 septembre 2019 lors d'une opération de recherche et de fouille menée près des frontières sud à Tamanrasset (6^e Région militaire), une cache d'armes et de munitions», précise la même source. Cette cache contenait «une mitrailleuse lourde de calibre 14,5 mm, une mitrailleuse lourde de calibre 12,7 mm, deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une roquette pour RPG-7, dix grenades antichars FLG, deux fusées de calibre 82 mm, ainsi que 265 balles de différents calibres». O. B.

Béjaïa

Le jeune Djilali Aounit en liberté provisoire

PLACÉ en garde à vue samedi pour atteinte à l'institution militaire, selon l'article 144 bis et 146 du code pénal, pour avoir marché avec son baudet lors de la marche populaire de vendredi dernier, le jeune Djilali Aounit de Timezrit a été remis en liberté provisoire hier vers 14h, après que le collectif des avocats de la défense ait présenté des garanties sur la présence de leur client lors de la prochaine audience fixée au 29 du mois courant. Ce dernier a été convoqué en compagnie de sept autres jeunes vendredi dernier avant de l'être, à nouveau, seul samedi et se voir placé en garde à vue après audition. Présenté hier devant le juge, le collectif d'avocats qui a assuré sa défense a eu gain de cause et le jeune est sorti libre sous les applaudissements de centaines de citoyens qui observaient un rassemblement de protestation et de soutien devant le palais de

justice. Les centaines de citoyens, militants des droits de l'homme, activistes du Hirak qui ont pris part au sit-in, ont exigé sa libération et celle de tous les détenus du Hirak. Ils scandaient de slogans en faveur de la démocratie et changement de régime, entre autres : «Djazaïr houira dimocratia, y ahana ya n'touma maranache habssine, Allah Akbar (Dieu est grand) Karim Tabbou, libérez les otages», «Les avocats yaatikoum saha», «Bled bledna n'dirou rayna», «Mazalaghe mazalaghe dhimazighan», «Silimia silimia Béjaïa hadharîa» etc. Notons que des manifestations ont eu lieu avant-hier à Amizour et Kherrata. Des milliers de citoyens ont manifesté contre le régime, en faveur du changement et d'une transition politique pour l'instauration d'un Etat de droit.

H. Cherfa

Aéroport d'Athènes

Dix migrants syriens se font passer pour des volleyeurs

DIX MIGRANTS syriens, vêtus de la même tenue de sport, ont essayé de se faire passer pour une équipe de volley à l'aéroport d'Athènes d'où ils espéraient s'envoler pour la Suisse, a annoncé hier la police grecque. Espérant que leur déguisement les aiderait à passer la frontière, les 10 hommes, qui transportaient également deux ballons de volley et portaient les mêmes sacs, ont été démasqués lors du contrôle des papiers d'identité à l'aé-

roport Eleftherios Venizelos. Entrés illégalement en Grèce, ils ont été arrêtés quand il s'est avéré que leurs papiers étaient des faux. Selon des sources policières, les Syriens, qui voulaient se rendre à Zurich, ont présenté des passeports ukrainiens. Selon les derniers chiffres officiels, plus de 26 600 demandeurs d'asile se trouvent actuellement dans des camps bondés sur les îles grecques de Lesbos, Chios et Samos. (APS)

Nouveau soulèvement en Egypte



Loumis

Djalou@hotmail.com

Justice

Report du procès de Kamel «El Boucher» au 6 octobre

■ La cour d'Alger a décidé, hier, le report, pour le deuxième fois consécutive, du procès en appel de l'homme d'affaires Kamel Chikhi dit «El Boucher», principal accusé dans l'affaire des conservateurs fonciers, au 6 octobre prochain, un report qui intervient à la demande des avocats du prévenu, a-t-on appris auprès de la défense.

Par Slim O.

Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait requis une peine de dix ans d'emprisonnement ferme, assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre de Kamel Chikhi, avec l'interdiction, pendant 5 ans, de conclure des marchés publics, outre le versement de 10 millions de DA au Trésor public en tant que partie civile. Des peines allant de quatre à huit ans de prison ont été prononcées à l'encontre des autres accusés dans la même affaire, tandis que l'un

des accusés a été acquitté. Par ailleurs, le tribunal a requis la saisie des biens immobiliers de certains accusés et des membres de leurs familles, et des amendes de 500 000 DA. Le procureur de la République près du même tribunal avait requis une peine de dix années d'emprisonnement assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre du principal accusé Kamel Chikhi pour «incitation à l'abus de pouvoir et octroi de pots-de-vin à des fonctionnaires des services de l'urbanisme d'Alger en

contrepartie d'indus services». En outre, le ministère public a requis la saisie de tous les avoirs issus du crime avec des peines allant de deux à dix ans de prison et des amendes allant de 50 000 DA à 1 000 000 DA à l'encontre des 12 autres détenus poursuivis pour «abus de pouvoir et de fonction et acceptation de pots-de-vin et de cadeaux de l'accusé principal "El Boucher" en contrepartie de facilitations administratives pour la réalisation de ses projets immobiliers».

S. O./APS

Détournement au CPA de Bouira

Les victimes protestent et réclament leur argent

Des dizaines de victimes du détournement de fonds au Crédit populaire algérien (CPA) de Bouira ont observé hier un sit-in devant le siège de cet établissement bancaire pour réclamer leur argent détourné, a-t-on constaté. Les protestataires, des entrepreneurs et autres notables de la région, ont organisé cette «énième» action de protestation afin de réitérer leur appel à l'accélération des procédures judiciaires afin qu'ils puissent récupérer leur argent, dont le montant détourné est estimé à 30 milliards de centimes et plus de

100 000 euros, selon les chiffres donnés auparavant par les services de la police. «Nous voulons notre argent, c'est tout. La justice doit agir», a réclâmé un groupe de protestataires en colère. Les manifestants brandissaient des pancartes sur lesquelles ils ont écrit «Rendez notre argent», «La justice doit nous indemniser» et «Les victimes de la Issaba en détresse». Les manifestants ont expliqué à la presse qu'aucune décision ou mesure n'avait été prise depuis l'éclatement de ce

scandale au CPA de Bouira. Pour rappel, une enquête avait été ouverte par les services de sécurité de la wilaya de Bouira qui avaient été destinataires en janvier dernier de plaintes liées à des anomalies dans plusieurs comptes bancaires au niveau du CPA de Bouira. L'enquête a permis d'ailleurs l'arrestation en quelques jours seulement de 12 individus suspectés d'implication dans cette affaire.

K. O.

Ain Témouchent

Tentative de harga déjouée, trois jeunes arrêtés

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Ain Témouchent ont déjoué une tentative d'émigration clandestine et arrêté trois candidats à ce voyage périlleux, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité. C'est suite à une patrouille des éléments de ce corps de sécurité à Oulhaça, que les gendarmes ont repéré et arrêté trois jeunes, âgés entre 24 et 36 ans, sur une plage, au moment où ils s'approprièrent à se lancer dans ce voyage clandestin par mer à destination des côtes espagnoles. L'opération a permis la saisie d'un moteur, d'une embarcation de pêche, de denrées alimentaires et du carburant.

O. N.